

# ASSEMBLEE GENERALE DU FOYER SOCIO-EDUCATIF

## COMPTE-RENDU DU 27/09/2022

---

- **Début de l'assemblée** : 18h02.

- **Présence** de 16 personnes.

Présents : Mme Brosse, Mme Jacquetin, Mme Gavignet, Mme Bouveron, Mme Dubuis, Mr Ducommun, Mme Nordon, Mme Heim, Mme Richard, Mme Descombe ainsi que les élèves : Thomas Viailly, Enzo et Corentin Thévenot, Antoine Neyret, Elina et Anaë Michon.

Excusées : Mme Rosier, Mme Bron, Mme Foucart, Mme Patin et Mme Nejjar.

Secrétaire de séance : Mme Gavignet.

- **Rappel du bureau actuel** :

- Présidente actuelle : Mme Brosse
- Secrétaire actuelle : Mme Rosier
- Trésorière actuelle : Mmes Jacquetin

- Assemblée générale menée par Mme Brosse et Mme Jacquetin via un diaporama ainsi que le bilan financier.

- Rappel du rôle, de l'identité et du fonctionnement du foyer socio-éducatif (FSE) :

Le FSE est une **association** loi 1901 hébergée par le collège. C'est une société d'élèves, animée et gérée par eux avec le concours des adultes. Il a pour but de développer la vie collective, de promouvoir le sens des responsabilités, d'améliorer la qualité de vie dans l'établissement et d'entretenir un climat de compréhension et un esprit de dialogue entre les jeunes et les adultes. C'est un peu l'équivalent du « sou des écoles » au collège.

Comme toute association, le principe pour en faire partie est celui de **l'adhésion**. Cette adhésion s'élève à **8 € par famille** en plus d'une participation à la coopérative d'achat des **fournitures d'arts plastiques** pour **2 € par élève**. La liste des fournitures d'arts plastiques nécessaires pour l'année s'élèverait à 20 € environ et est donc **supérieure à l'adhésion au FSE** qui permet aux élèves d'avoir directement toutes les fournitures nécessaires au collège.

Le FSE est une association de personnels du collège, de parents d'élèves et d'élèves **bénévoles** qui a pour but de **soutenir les projets** tout au long de l'année scolaire en attribuant une **participation financière**. Il permet ainsi de diminuer la contribution des familles tout au long de la scolarité des élèves, que ce soit pour des sorties pédagogiques, des voyages scolaires à l'étranger ou autre (voir le détail dans le paragraphe I. Bilan financier). Le FSE réalise également des investissements réguliers au sein même de l'établissement pour améliorer la qualité de vie des élèves.

- Présentation de l'**Ordre du jour** (voté à l'unanimité : 16/16).

- I. Le bilan financier
- II. Élection du nouveau bureau
- III. Présentation des projets, dépenses et actions à venir

## I. Bilan financier de 2021/2022

- Bilan financier présenté par Mme Jacquetin.

- Explication des participations et des cotisations (année 2021/2022) :

Afin de récolter des fonds, le FSE compte sur l'adhésion des familles et organise plusieurs événements tels que la vente de photos de classe, la vente de pizzas, le spectacle du grand Marais, ...  
**qui demandent un grand investissement et qui sont possibles grâce à l'aide de tous.**

- Sources de bénéfices pour l'année 2021-2022 :

- cotisations : 3592 €
- vente de pizzas : 294,5 €
- vente de photos de classe : 646,5 €
- spectacle du Grand Marais : 826,46 €
- Colis de fournitures : 819,95 €

- Sorties, activités et achats financés en partie ou totalement par le foyer grâce aux bénéfices précédents pour l'année 2021-2022 :

- cross du collège : – 141 €
- voyages en Italie (Rome et Venise) : – 2996 €
- sortie ski de fond 3èmes : – 296 €
- achat de 3 tables de ping-pong : – 3078 €
- achat de récompenses pour le concours de déguisements lors du Carnaval : – 131,37 €
- achat de récompenses pour la collecte de bouchons (places de cinéma 6èmes) : – 1013,40 €
- intervention sur le cyberharcèlement : – 379 €.
- Quelques autres petits achats...

Bilan financier du FSE pour l'année 2021-2022 : – 2212,61 €

Même si le bilan est négatif, le FSE n'est pas en déficit puisqu'il a puisé dans les réserves des années précédentes.

**- Le FSE adresse ses remerciements à tous les bénévoles qui ont fourni de leur temps et une aide précieuse sur cette année 2021-2022.**

- En ce qui concerne les colis de fournitures qui ont commencé pour la première fois en Août 2022, il serait bon d'avoir de l'aide pour la distribution des colis en Août 2023.

- Explications sur le changement de banque en cours : passage de la banque postale au crédit mutuel mais non sans difficultés !

- Question d'un parent présent : La cotisation est-elle obligatoire ?

Que se passe-t-il par exemple pour les voyages pour un élève qui n'aurait pas payé la cotisation ?

La cotisation n'est pas obligatoire. Toutefois, sans elle, les élèves ne peuvent bénéficier du matériel en arts plastiques et une liste de fournitures nécessaire leur sera transmise. Cela représente environ 20 € ce qui est déjà supérieur au prix de la cotisation.

Par ailleurs, les élèves ne sont pas censés utiliser les installations fournis par le foyer (la salle du foyer avec les babyfoots, les tables de ping-pong, les jeux de sociétés,...) et ne devraient pas

bénéficiaire du pourcentage de remise fait par le FSE lors des voyages. Cela concernerait les élèves et parents faisant preuve de mauvaise volonté pour payer l'adhésion. Bien sûr, si certains élèves sont en difficultés financières, la situation sera étudiée par le FSE afin que l'élève ne soit pas pénalisée.

En ce qui concerne les voyages, **par soucis d'équité**, le FSE envisagera désormais de faire un chèque aux parents des élèves partants en voyage et ayant cotisés plutôt que de faire un don au collège qui ne peut pas différencier les élèves et qui en fait bénéficier à tous les élèves (cotisations ou non). Le FSE fait un don au collège puis le collège divise ce don par le nombre d'élèves participant au voyage (cotisation ou non). Nous rappelons que le FSE a financé cette année **15 % du prix total du voyage par élève**.

Il est rappelé qu'il **serait bon que les élèves qui souhaitent participer à un voyage ou bénéficier d'une activité financée par le FSE s'investissent lors des actions menées au cours de l'année** comme la vente de pizza, le Grand Marais,....

- Bilan financier voté à l'unanimité (16/16).

## II. Élection du nouveau bureau

- **Le bureau :**

- Présidente : Mme Brosse et vice-président : Thomas Viailly
- Trésorière : Mme Jacquetin et Trésoriers adjoint(e)s : Mme Nordon ainsi que Elina Michon et Corentin Thevenot
- Secrétaire : Mme Gavignet et secrétaires adjoints : Enzo Thevenot et Antoine Neyret

● Seront également **au Comité directeur** :

- Adultes : Mme Richard, Mme Descombe et Mme Patin.
- Élèves : Antoine Neyret, Corentin Thevenot et Thomas Viailly.

- Élection du bureau et du comité directeur : vote à l'unanimité (16/16).

## III. Présentation des projets, dépenses et actions à venir

- Lecture des différentes **demandes de subvention** effectuées pour les projets à venir pour cette année 2022/2023.

- échange en Allemagne (le bus va coûter plus cher cette année compte tenu de l'augmentation du gasoil). Le but est d'essayer de faire en sorte que le budget ne dépasse pas 200 €. Les élèves sont ensuite pris en charge dans les familles d'accueil.

**Financement de 15 %.**

Vote à l'unanimité (16/16).

- Cross du collège : achat de goûters et de médailles. **Environ 150 €.**

Vote à l'unanimité (16/16).

- Journée de ski de fond pour les 3èmes : **environ 350 euros** pour les forfaits au col de la Loge.

Une **vente de brioches sera organisée** par l'Association sportive pour aider à financer (début Novembre).

Vote à l'unanimité (16/16).

- **300 euros** pour la sortie de la classe à Projet Artistique et Culturel de 6<sup>e</sup>.

Vote à l'unanimité (16/16).

Potentiellement un peu plus pour une sortie à Lyon conjointe avec les latinistes et hellénistes.

- Voyage en Italie : le prix n'est pas fixé pour le moment. **Principe de 15 %.**

Vote à l'unanimité (16/16).

- Voyage en Espagne à Valence : 60 élèves de 3èmes. **15 % du montant total soit 3725 €.**

Vote à l'unanimité (16/16).

Une **vente de brioches sera organisée** personnellement par Mme Jacquetin (un tableau de répartition des élèves pour cette vente sera préparé par Mme Jacquetin) le **26 Novembre à Carrefour Market**. 400 brioches à vendre.

**Les élèves présents à la réunion sont très optimistes et motivés ! Merci à eux !**

- Achat pour l'infirmerie sur le crédit premier secours : 1 DVD sur l'éducation à la santé et à la sexualité pour **80 €.**

Vote à l'unanimité (16/16).

- Achats de jeux de société pour la ludothèque du CDI : **125,60 €.**

Vote à l'unanimité (16/16).

- Récompenses pour les 50 ans du collège : 10 places de cinéma pour le concours d'illustration sur les citations d'Albert Schweitzer : **69 €.**

Vote à l'unanimité (16/16).

- Formation de délégués intercommunes : environ **200 €.**

Vote à l'unanimité (16/16).

- Commande de stylos pour la remise des diplômes de DNB pour les anciens élèves de 3èmes : **environ 350 €** (325 € pour 500 stylos + frais de port). Réserve de stylos pour 3 ans).

Vote à l'unanimité (16/16).

- Environ **40 €** pour les récompenses du concours Castor informatique de mathématiques pour les élèves de 6èmes.

Vote à l'unanimité (16/16).

**IMPORTANT** : pour les professeurs qui organisent ces actions, **veuillez penser à préciser sur les documents d'informations à destination des parents que l'action est financée totalement ou partiellement par le FSE** afin que les parents comprennent bien à quoi sert leur cotisation de début d'année et ne se sentent pas floués.

- Il est rappelé que le FSE met en place également des **ateliers ou des clubs** tels que le club jeux de sociétés, le club tri du papier, l'atelier relaxation (en projet),...

**- Actions à venir :**

- Remise des diplômes du D.N.B.,
- Vente de pizzas lors des réunions parents/professeurs.
- Photos de classe : la gestion devrait être plus simple pour cette année 2022-2023 avec le changement du photographe qui s'occupera peut être lui-même des bons de commandes.
- Soirée du Grand Marais.

- Le FSE a donc besoin d'aide pour réaliser ces actions. Merci aux parents présents lors de l'AG qui se sont déjà proposés pour aider.

Voici un **lien permettant aux autres parents de s'inscrire dans le dernier tableau s'ils souhaitent également donner un coup de main à un moment de l'année.**

Vous pouvez également suivre le QR-code ci-contre.



**Merci à tous les volontaires !**

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/16NHCxdAe5QuC0-4IJfazjZY8gi8RALBmQtwbDH7dkaM/edit?usp=sharing>

- **Question d'un élève présent** : est-ce que les 3èmes feront la formation aux premiers secours ?

Cette formation n'est pas gérée par le FSE mais par l'établissement. Les élèves seront informés plus tard dans l'année si oui ou non.

- **Question d'un parent présent** : Pourquoi ne pas faire une vente de chocolats ?

Cela a déjà été fait des années précédentes mais les retours n'étaient pas forcément positifs. Les commandes étaient à passer beaucoup trop tôt avant les vacances de Toussaint et les prix n'étaient plus suffisamment avantageux par rapport aux grandes surfaces.

- Fin de séance à 19h30 avec les **remerciements pour la présence de tous.**